
LE SERVICE JURIDIQUE

O f f r e

aux licencié(e)s en droit, des places

**d'avocat(e)s-stagiaires
et
de juristes-stagiaires**

d'une durée de 6 mois.

Le stage d'avocat(e) est subordonné à l'engagement du (de la) candidat(e) par une étude d'avocat, dans laquelle il (elle) effectuera le solde de son stage, soit 1 ½ an.

Le stage de juriste est financé par l'assurance chômage, pendant une durée maximale de 6 mois (pour de plus amples renseignements sur ces modalités, prendre contact avec le secrétariat du Service juridique).

Les stagiaires ont l'occasion de traiter des dossiers ressortissant à une large palette de domaines du droit, comme, par exemple, le droit de l'aménagement du territoire et de l'environnement, le droit des constructions, le droit des contrats, la gestion du domaine public.

✉ Références de contact :

Me Alain Virchaux (☎ 032 717 71 51 alain.virchaux@ne.ch), Fbg de l'Hôpital 4, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel,
Secrétariat (☎ 032 717 71 52 chantal.kaelin@ne.ch).